



LA VÉRITÉ DU TERROIR



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 juin 2023



Sommaire

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	3
COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS 2023 RESUMES	6
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2023	57
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	58



Rapport d'activité

du 1^{er} semestre 2023

1. Activités et faits marquants du semestre

<i>Données consolidées en M€</i>	06/2023	06/2022 retraité (*)	Variation en M€	Variation en %
Chiffre d'Affaires	117,7	112,2	+5,5	+4,9%
Résultat Opérationnel Courant	11,0	5,4	+5,6	+103,7%
Résultat Opérationnel	11,2	6,0	+5,2	+86,7%
<i>Résultat Financier</i>	<i>-12,8</i>	<i>-8,7</i>	<i>-4,1</i>	
Résultat Net	-2,0	-2,1	+0,1	+4,8%
<i>Part du Groupe</i>	<i>-1,9</i>	<i>-2,1</i>	<i>+0,2</i>	

Capitaux propres	404,9	374,4	+30,5	+8,1%
<i>Intérêts minoritaires</i>	<i>5,1</i>	<i>4,3</i>	<i>+0,8</i>	
Endettement financier Net	701,2	702,7	-1,5	-0,2%

(*) A la clôture de l'exercice 2022, il a été relevé une erreur de valorisation des stocks concernant les exercices 2018 à 2021. Cette erreur a été corrigée sur le second semestre 2022 mais était présente lors de la publication des comptes consolidés au 30 juin 2022. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de VPM ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreurs. Le compte de résultat comparatif de l'exercice 2022 a été retraité, avec une incidence négative de 0,4 million d'euros par rapport au résultat net du 30 juin 2022 publié. Ces corrections n'ont pas d'impact sur le compte de résultat de l'exercice 2023.

Croissance solide de l'activité

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2023 de Vranken-Pommery Monopole s'établit à **117,7 M€** (+4,9%), en ligne avec l'objectif de croissance annoncé de 5% sur l'exercice.

Cette bonne performance s'inscrit dans un marché du Champagne dont les volumes d'expéditions sont en retrait de 4,7% au premier semestre 2023 (source Comité Champagne).

En **France** (35% du chiffre d'affaires consolidé), le chiffre d'affaires du Groupe progresse de 1,6% et renforce ses positions dans la consommation à domicile (off-trade).

Avec **65% du chiffre d'affaires à l'export**, le Groupe confirme sa dynamique commerciale favorable notamment dans les pays anglo-saxons et le travel retail.

Les marques de Champagne Pommery & Greno et Vranken soutiennent la progression de l'activité du Groupe, alors que le Champagne Heidsieck & Co Monopole réalise une bonne performance au grand export.

Résultat opérationnel en très forte hausse

Les résultats du premier semestre 2023 confirment la stratégie de création de valeur durable initiée par le Groupe depuis plusieurs années.

- Le **résultat opérationnel courant atteint 11 M€** et a plus que doublé par rapport au premier semestre 2022.
- La marge opérationnelle courante s'élève à 9,3% en forte amélioration (4,8% au premier semestre 2022).
- Le **résultat opérationnel est en progression de 86,7%**, atteignant **11,2 M€** contre 6 M€ en 2022.
- La remontée forte et rapide des taux d'intérêt sur le premier semestre 2023 est compensée par l'évolution des marges.
- Le **résultat net s'améliore de +4,8% à -2 M€**.

Amélioration de la structure financière

Les **fonds propres** se montent à **404,9 M€** en progression de **30,5 M€**, soit **31,7% du total bilan**.

L'endettement financier net se réduit une nouvelle fois de 1,5 M€ à **701,2 M€** (682,5 M€ hors IFRS 16).

Le Groupe a renouvelé l'intégralité de ses crédits de vieillissement, ce qui lui permet de gagner en visibilité et de sécuriser le financement de ses stocks.

Société à Mission : « La Vérité du Terroir »

Le Comité de Mission a choisi de mettre l'accent pour l'année à venir sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, afin de s'inscrire dans la trajectoire « zéro émission nette » à horizon 2050 définie par les Nations Unies.

A l'appui du bilan carbone réalisé sur l'exercice 2022, l'objectif du Groupe est de parvenir sur 3 ans à réduire de 10% ses émissions de CO₂ à travers l'ensemble des actions déjà entreprises et à venir, comme la transformation du parc de véhicules en électrique, les projets de parcs photovoltaïques sur l'ensemble de nos sites de production, ou encore l'amélioration de l'électrification de nos kilomètres de caves qui se traduit notamment par le remplacement de l'éclairage au sodium par de l'éclairage led.

Le Groupe reste également focalisé sur les autres piliers fondamentaux de sa Raison d'Etre, notamment la préservation de la ressource en eau, et a suivi avec attention la publication du décret du 29 août 2023 relatif aux usages et aux conditions d'utilisation des eaux de pluie et des eaux traitées. Cet assouplissement de la réglementation en vigueur est une première étape dans la réalisation du projet innovant Salt'Eau en Camargue, en attendant les arrêtés qui définiront les conditions d'usage et les seuils à respecter.

2. Facteurs de risques et transactions entre parties liées

Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont de même nature que ceux qui sont exposés dans la rubrique 3 « Gestion des Risques » du Document d'Enregistrement Universel 2022 et ne présentent pas d'évolution significative sur le 1^{er} semestre 2023. Les montants relatifs aux risques financiers et de marché au 30 juin 2023 sont exposés dans la note 22 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés du présent rapport.

Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées du 1^{er} semestre 2023 sont exposées dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés du présent rapport.

3. Perspectives

En Champagne, les vendanges ont commencé et le rendement en appellation fixé à 11 400 kg/ha sera atteint.

En Provence, les vendanges du Château La Gordonne sont en cours. Le rendement maximum en AOP Côtes de Provence de 50 hl/ha sera atteint.

En Camargue, les vendanges ont débuté le 2 août et comme annoncé, les mesures prises suite à la vendange déficitaire de l'année 2021 portent leurs fruits et ont permis d'améliorer le rendement de 5%.

En Douro Valley, les vendanges ont débuté le 7 août, et le rendement devrait être en augmentation de 12 à 15% par rapport à 2022 avec des raisins de belle qualité.

Pour 2023, le Groupe **maintient sa prévision de croissance du chiffre d'affaires de +5%**.

4. Événements postérieurs à la clôture

En juillet 2023, le Groupe a anticipé le renouvellement d'un crédit de vieillissement de 224,8 M€ dont l'échéance initiale était prévue au 31/07/2024 pour la porter au 31/07/2025, ce qui lui permet gagner en visibilité et de sécuriser le financement de ses stocks.

Comptes consolidés semestriels

2023 résumés

Sommaire

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 30 JUIN 2023 - NORMES IFRS	8
ETAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDES	9
BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2023 - NORMES IFRS	10
TABLEAU DE FINANCEMENT PAR ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE - NORMES IFRS	11
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES - NORMES IFRS	12
METHODES COMPTABLES	13
1. PRINCIPES GENERAUX	13
2. FAITS MARQUANTS	15
3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION	16
4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	17
5. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	19
6. PRESENTATION DE L'INFORMATION FINANCIERE	27
NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2023	28
NOTE 1. CHIFFRE D'AFFAIRES	28
NOTE 2. ACHATS CONSOMMES	28
NOTE 3. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	29
NOTE 4. CHARGES DE PERSONNEL	29
NOTE 5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	30
NOTE 6. IMPOTS ET TAXES	30
NOTE 7. REPRISES DE PROVISIONS	30

NOTE 8. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	31
NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31
NOTE 10. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	32
NOTE 11. IMPOTS SUR LES RESULTATS	32
NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION	33
NOTE 13. ECARTS D'ACQUISITION	33
NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	34
NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35
NOTE 16. AUTRES ACTIFS NON COURANTS	37
NOTE 17. STOCKS	38
NOTE 18. CLIENTS & COMPTES RATTACHES	38
NOTE 19. AUTRES ACTIFS COURANTS	39
NOTE 20. DISPONIBILITES	39
NOTE 21. CAPITAUX PROPRES	40
NOTE 22. EMPRUNTS, DETTES FINANCIERES & CONCOURS BANCAIRES	41
NOTE 23. PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	46
NOTE 24. IMPOTS DIFFERES	48
NOTE 25. FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	49
NOTE 26. PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	49
NOTE 27. DETTES D'IMPOTS	49
NOTE 28. AUTRES PASSIFS COURANTS	49
NOTE 29. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COURANTS	50
NOTE 30. ENGAGEMENTS HORS BILAN	51
NOTE 31. SECTEURS OPERATIONNELS	52
NOTE 32. PARTIES LIEES	53
NOTE 33. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2023	55
NOTE 34. CHIFFRES CLES DE LA SOCIETE MERE	56



Compte de résultat consolidé au 30 juin 2023 - Normes IFRS

En K€	Note annexe	06/2023	06/2022 Retraité (*)	12/2022
Chiffre d'affaires	1	117 716	112 202	334 459
Achats consommés	2	-77 117	-77 520	-246 784
Charges de personnel	4	-21 495	-20 423	-38 531
Autres Produits d'exploitation	5	1 946	692	3 962
Autres Charges d'exploitation	5	-215	-203	-672
Impôts et taxes	6	-2 706	-2 235	-3 500
Reprises sur amort. et prov.	7	422	401	683
Dotations aux amortissements et provisions	8	-7 577	-7 513	-15 040
Résultat opérationnel courant		10 974	5 401	34 577
Autres Produits	9	998	1 808	2 088
Autres Charges	9	-726	-1 160	-2 654
Résultat opérationnel		11 246	6 049	34 011
Produits financiers	10	257	183	592
Charges financières	10	-13 045	-8 859	-18 978
Résultat avant impôts		-1 542	-2 627	15 625
Impôts sur les résultats	11	-328	620	-5 244
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	16	-99	-96	-109
Résultat net		-1 969	-2 103	10 272

Ventilation du Résultat net consolidé

Résultat net consolidé		-1 969	-2 103	10 272
- dont part des minoritaires		-32	-27	112
- dont part du Groupe		-1 937	-2 076	10 160
Résultat par action en €	12	- 0,22	- 0,23	1,14
Résultat dilué par action en €	12	- 0,22	- 0,23	1,14

(*) A la clôture de l'exercice 2022, il a été relevé une erreur de valorisation des stocks concernant les exercices 2018 à 2021. Cette erreur a été corrigée sur le second semestre 2022 mais était présente lors de la publication des comptes consolidés au 30 juin 2022. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de VPM ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreurs. Le compte de résultat comparatif de l'exercice 2022 a été retraité, avec une incidence négative de 0,4 million d'euros par rapport au résultat net du 30 juin 2022 publié. Ces corrections n'ont pas d'impact sur le compte de résultat de l'exercice 2023.



Etat global des gains et pertes consolidés

Etat du résultat net et des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

En K€	Note annexe	06/2023	06/2022 Retraité (*)	12/2022
Résultat net		-1 969	-2 103	10 272
Eléments non recyclables en résultat, net d'impôts :		642	2 253	30 134
Engagement envers le personnel	23	554	2 232	2 610
Titres Autodétenus		19	0	-4
Réévaluation des actifs	15	69	21	27 528
Eléments recyclables en résultat, net d'impôts :		-685	1 014	447
Ecart de conversion sur entités étrangères		-685	1 011	443
Instruments financiers	29	0	3	4
Résultat global		-2 012	1 164	40 853
Ventilation du Résultat global				
Groupe		-1 977	1 192	39 932
Minoritaires		-35	-28	921

(*) Voir note 1.2

Bilan consolidé au 30 juin 2023 - Normes IFRS

Actif

En K€	Note annexe	06/2023	06/2022 Retraité (*)	12/2022
Ecart d'acquisition	13	24 479	24 479	24 479
Immobilisations incorporelles	14	98 444	98 787	98 789
Immobilisations corporelles	15	419 937	376 390	414 448
Autres actifs non courants	16	7 655	7 469	7 482
Titres mis en équivalence	16	1 316	1 194	1 385
Impôts différés	24	1 343	1 380	648
Total Actifs non courants		553 174	509 699	547 231
Stocks et en-cours	17	652 453	651 985	645 774
Clients & comptes rattachés	18	37 786	32 022	72 686
Autres actifs courants	19	32 008	25 791	33 171
Trésorerie	20	396	13 489	8 522
Total Actifs courants		722 643	723 287	760 153
Total de l'actif		1 275 817	1 232 986	1 307 384

Passif

En K€	Note annexe	06/2023	06/2022 Retraité (*)	12/2022
Capital	21	134 056	134 056	134 056
Réserves & Primes	21	267 660	238 106	264 689
Résultat	21	-1 937	-2 076	10 160
Capitaux propres (part du groupe)	21	399 779	370 086	408 905
Participations ne donnant pas le contrôle		5 106	4 278	5 172
Total Capitaux Propres		404 885	374 364	414 077
Emprunts & dettes financières	22	533 479	573 989	558 220
Engagements envers le personnel	23	8 330	8 847	8 940
Impôts différés	24	70 953	57 891	69 969
Total Passifs non courants		612 762	640 726	637 129
Fournisseurs & comptes rattachés	25	66 648	56 580	122 178
Provisions pour risques et charges	26	243	75	243
Dettes d'impôt	27	5 657	5 756	11 895
Autres passifs courants	28	14 281	12 663	23 056
Emprunts & concours bancaires	22	171 341	142 819	98 806
Passifs financiers courants	29	-	2	-
Total Passifs courants		258 170	217 895	256 178
Total du passif		1 275 817	1 232 986	1 307 384

(*) A la clôture de l'exercice 2022, il a été relevé une erreur de valorisation des stocks concernant les exercices 2018 à 2021. Cette erreur a été corrigée sur le second semestre 2022 mais était présente lors de la publication des comptes consolidés au 30 juin 2022. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de VPM ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreurs. Le total des incidences sur les capitaux propres au 30 juin 2022 est négatif et s'élève à 4,3 millions d'euros.



Tableau de financement par analyse des flux de trésorerie - Normes IFRS

En K€	Note annexe	06/2023	06/2022 Retraité (***)	12/2022
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net des sociétés intégrées		-1 969	-2 103	10 272
Elimination des charges & produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
- amortissements & provisions		7 272	7 112	14 538
- charges financières nettes	10	12 671	8 676	18 391
- variation des impôts différés	24	230	-917	2 416
- plus et moins values de cession	9	-469	-419	-261
- instruments financiers	22	0	0	-5
- engagement envers le personnel	23	95	-156	441
- incidences des sociétés MEE	16	99	96	109
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		17 929	12 289	45 901
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :				
- stocks et encours	17	-7 263	-11 405	-5 481
- créances clients	18	34 610	14 437	-26 536
- dettes fournisseurs	25	-55 360	-30 791	34 689
- autres créances et dettes		-12 471	-12 517	-1 690
Flux net de trésorerie générés par l'activité		-22 555	-27 987	46 883
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Acquisition d'immobilisations **		-11 932	-6 250	-12 242
Cession d'immobilisations		153	1 574	1 867
Incidences des variations de périmètre		1	0	-176
Variation nette des prêts et autres immobilisations financières		-185	-237	-204
Subventions d'investissement reçues		29	0	352
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-11 934	-4 914	-10 403
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		0	0	-7 103
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-31	0	-4
Opérations sur titres autodétenus		19	-3	-4
Charges financières nettes	10	-12 671	-8 676	-18 391
Emissions d'emprunts **	22	237 046	249 134	466 944
Remboursement d'emprunts		-220 987	-216 633	-486 545
Variation des financements court terme		13 043	17 161	3 643
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		16 419	40 983	-41 460
Incidence des variations des cours des devises		-38	240	138
Variation de trésorerie				
Trésorerie d'ouverture		-18 950	-14 108	-14 108
Trésorerie de clôture	22	-37 058	-5 785	-18 950
Variation de trésorerie *		-18 108	8 323	-4 842

* La trésorerie est égale au solde entre la trésorerie disponible et les concours bancaires. Pour information, les financements à court terme de type crédits de trésorerie ont été reclassés et n'apparaissent plus dans la trésorerie nette. (Cf Note 22)

** retraité des contrats de crédit-bail souscrits au cours de l'exercice.

*** Voir note 1.2



Variation des capitaux propres - Normes IFRS

En K€	Capital	Primes	Réserves et Résultats	Réserves de Réévaluation	Résultats comptabilisés directement en capitaux propres	Total des capitaux propres	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle
Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 1er janvier 2022	134 056	45 013	139 637	68 581	- 6 920	380 367	376 062	4 305
Résultat de l'exercice			10 272			10 272	10 160	112
Distributions de dividendes			- 7 107			- 7 107	- 7 106	- 1
Ecart de conversion					443	443	448	- 5
Opérations sur titres autodétenus					- 4	- 4	- 4	
Variation de périmètre			- 9			- 9	48	- 57
Engagements envers le personnel					2 610	2 610	2 608	2
Variation de l'exercice instruments financiers					4	4	4	
Réévaluation des Actifs				27 528		27 528	26 716	812
Autres			- 27			- 27	- 31	4
Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 31 décembre 2022	134 056	45 013	142 766	96 109	- 3 867	414 077	408 905	5 172
Résultat de l'exercice			- 1 969			- 1 969	- 1 937	- 32
Distributions de dividendes			- 7 181			- 7 181	- 7 150	- 31
Ecart de conversion					- 685	- 685	- 681	- 4
Opérations sur titres autodétenus					19	19	19	
Variation de périmètre			1			1		1
Engagements envers le personnel					554	554	553	1
Variation de l'exercice instruments financiers					-	-	-	-
Réévaluation des Actifs				69		69	69	-
Autres			-			-	1	- 1
Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 30 juin 2023	134 056	45 013	133 617	96 178	- 3 979	404 885	399 779	5 106



Les présents états financiers semestriels ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Ils ont été arrêtés et leur publication autorisée par le Conseil d'Administration du 11 septembre 2023.

Méthodes comptables

1. Principes généraux

1.1. Référentiel

Ces états financiers semestriels consolidés résumés ont été préparés dans le respect des normes comptables internationales IFRS telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« l'IASB ») et adoptées par l'Union européenne, et en particulier, en conformité avec la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés au 30 juin 2023 du groupe Vranken-Pommery Monopole sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 à l'exception du principe retenu pour la comptabilisation de la charge d'impôt (comptabilisée sur la base d'une estimation du taux d'impôt effectif du Groupe attendu pour l'ensemble de l'exercice) et des normes, amendements de normes et interprétations dont l'application est obligatoire dans l'Union européenne aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2023. L'adoption de ces amendements par le Groupe n'a pas eu d'incidence matérielle.

- Amendements à IAS 1 - Informations à fournir sur les méthodes comptables, IAS 8 - Définition d'une estimation comptable, et IAS 12 - Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction.
- IFRS 17 - Contrats d'assurance, avec Amendements.

La monnaie de présentation du Groupe est l'euro. Les montants indiqués sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire. Certains chiffres figurant dans le présent document ont été arrondis.

Ces états financiers semestriels consolidés résumés sont établis selon le principe de continuité d'exploitation. Il est rappelé par ailleurs que, le compte de résultat consolidé du groupe Vranken-Pommery Monopole est un compte de résultat par nature.

1.2. Corrections d'erreurs dans les comptes consolidés des exercices antérieurs

A la clôture de l'exercice 2022, il a été relevé une erreur de valorisation des stocks concernant les exercices 2018 à 2021. Cette erreur a été corrigée sur le second semestre 2022 mais était présente lors de la publication des comptes consolidés au 30 juin 2022. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de VPM ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreurs.

Les incidences sur le compte de résultat consolidé au 30 juin 2022 sont les suivantes :

En K€	06/2022 Publié	Retraitements	06/2022 Retraité
Achats consommés	-77 027	-493	-77 520
Résultat opérationnel courant	5 894	-493	5 401
Impôts sur les résultats	493	127	620
Résultat net	-1 737	-366	-2 103

Ventilation du Résultat net consolidé

Résultat net consolidé	-1 737	-366	-2 103
- dont part des minoritaires	-27		-27
- dont part du Groupe	-1 710	-366	-2 076
Résultat par action en €	- 0,19	- 0,04	0,23
Résultat dilué par action en €	- 0,19	- 0,04	0,23

Résultat global	1 530	-366	1 164
------------------------	--------------	-------------	--------------

Ventilation du Résultat global

Groupe	1 558	-366	1 192
Minoritaires	-28		-28

Les incidences sur le bilan consolidé au 30 juin 2022 sont les suivantes :

Actif

En K€	06/2022 Publié	Retraitements	06/2022 Retraité
Stocks et en-cours	657 748	- 5 763	651 985
Total Actifs courants	729 050	- 5 763	723 287
Total de l'actif	1 238 749	- 5 763	1 232 986

Passif

En K€	06/2022 Publié	Retraitements	06/2022 Retraité
Capital	134 056		134 056
Réserves & Primes	242 015	-3 909	238 106
Résultat	-1 710	-366	2 076
Capitaux propres (part du groupe)	374 361	-4 275	370 086
Participations ne donnant pas le contrôle	4 278		4 278
Total Capitaux Propres	378 639	-4 275	374 364
Impôts différés	59 379	-1 488	57 891
Total Passifs non courants	642 214	-1 488	640 726
Total du passif	1 238 749	-5 763	1 232 986



L'impact sur les stocks et en-cours au 1^{er} janvier 2022 est négatif et s'élève à 5,3 millions d'euros, contre 5,8 millions d'euros au 30 juin 2022.

L'impact sur les impôts différés passifs au 1^{er} janvier 2022 est négatif et s'élève à 1,4 million d'euros, contre 1,5 million d'euros au 30 juin 2022.

Les incidences sur le tableau de financement par analyse des flux de trésorerie au 30 juin 2022 sont les suivantes :

En K€	06/2022 Publié	Retraitements	06/2022 Retraité
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net des sociétés intégrées	-1 737	-366	-2 103
Elimination des charges & produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- variation des impôts différés	-790	-127	-917
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	12 782	-493	12 289
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :			
- stocks et encours	-11 898	493	-11 405
Flux net de trésorerie générés par l'activité	-27 987		-27 987

2. Faits marquants

Les faits majeurs du premier semestre 2023 sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires consolidé de Vranken-Pommery Monopole au 1^{er} semestre 2023 s'établit à 117,7 M€, dont 65% à l'export.
- En France, le chiffre d'affaires progresse de 1,6% et le Groupe consolide ses positions dans la consommation à domicile.
- L'export confirme sa dynamique commerciale notamment dans les pays anglo-saxons et dans le travel retail.
- Les résultats semestriels sont en forte hausse, avec un ROC de 11 M€ et un RO de 11,2 M€.
- La remontée forte et rapide des taux d'intérêt vient pénaliser le résultat financier.
- Le résultat net s'améliore à -2 M€.
- A la clôture de l'exercice 2022, il a été relevé une erreur de valorisation des stocks concernant les exercices 2018 à 2021. Cette erreur a été corrigée sur le second semestre 2022 mais était présente lors de la publication des comptes consolidés au 30 juin 2022. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de VPM ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreurs. Le compte de résultat comparatif de l'exercice 2022 a été retraité, avec une incidence négative de 0,4 million d'euros par rapport au résultat net du 30 juin 2022 publié. Ces corrections n'ont pas d'impact sur le compte de résultat de l'exercice 2023.
- L'endettement financier net se réduit de 1,5 M€ à 701,2 M€. Retraité des 18,7 M€ liés à l'application de la norme IFRS 16, l'endettement financier net s'établit à 682,5 M€.
- Le Groupe a renouvelé l'intégralité de ses crédits de vieillissement.
- Le Comité de Mission a choisi de mettre l'accent pour l'année à venir sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, afin de s'inscrire dans la trajectoire « zéro émission nette » à horizon 2050 définie par les Nations Unies.
- A l'appui du bilan carbone réalisé sur l'exercice 2022, l'objectif du Groupe est de parvenir sur 3 ans à réduire de 10% ses émissions de CO2 à travers l'ensemble des actions déjà entreprises et à venir.



3. Principes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent l'ensemble des filiales jugées significatives dans lesquelles Vranken-Pommery Monopole exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Toutes les transactions internes significatives sont éliminées en consolidation.

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés SAS A l'Auberge Franc-Comtoise et SAS VPHV sont consolidées par mise en équivalence.

4. Périmètre de consolidation

Sociétés du périmètre de consolidation (Intégration globale)	06/2023		12/2022	
	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
France				
SA VRANKEN-POMMERY MONOPOLE N° SIRET 348 494 915 00054 5 Place du général Gouraud 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS VRANKEN-POMMERY PRODUCTION N° SIRET 337 280 911 00120 56 Bd Henry Vasnier 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS VRANKEN-POMMERY VIGNOBLES N° SIRET 314 208 125 00067 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,84%	99,84%	99,84%	99,84%
SAS RENE LALLEMENT N° SIRET 415 299 023 00028 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,95%	99,95%	99,95%	99,95%
SAS B.M.T. VIGNOBLES N° SIRET 353 422 397 00045 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,84%	100,00%	99,84%	100,00%
SAS Champagne CHARLES LAFITTE N° SIRET 328 251 590 00050 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS HEDSIECK & C° MONOPOLE N° SIRET 338 509 045 00054 34 Bd Diancourt 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI DES VIGNES D'AMBRUYERE N° SIRET 332 416 397 00030 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,58%	99,58%	99,58%	99,58%
SCI LES ANSINGES MONTAIGU N° SIRET 398 362 988 00030 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
POMMERY SAS N° SIRET 441 990 132 00025 5 Place du général Gouraud 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS GV COURTAGE N° SIRET 382 710 564 00032 Ferme du Château des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SC DU PEQUIGNY N° SIRET 410 025 134 00025 Domaine des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY	99,94%	99,94%	99,94%	99,94%



Sociétés du périmètre de consolidation	06/2023		12/2022	
	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
SAS DES VIGNOBLES VRANKEN N° SIRET 411 224 900 00018 Ferme des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SC DOMAINE DU MONTCHENOIS N° SIRET 421 321 068 00015 Domaine du Montchenois 51140 CHENAY	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS GRANDS DOMAINES DU LITTORAL N° SIRET 722 041 175 00034 Domaine Royal de Jarras RD 979 30220 AIGUES MORTES	96,50%	96,50%	96,50%	96,50%
<u>Etranger</u>				
VRANKEN-POMMERY DEUTSCHLAND & OSTERREICH Gm bH Neue Grünstraße 26 D- 10179 BERLIN Allemagne	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VRANKEN-POMMERY BENELUX SA Square Sainctelette 11/12 1000 BRUXELLES Belgique	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
CHARBAUT AMERICA Inc. 12 East 33 rd Street - 7th Floor 10016 NEW YORK Etats-Unis	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ROZES SA Quinta de Monsul - Cambres - Lamego Portugal	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
VRANKEN POMMERY U.K. Ltd c/o Chambre De Commerce Francaise De Grande Bretagne, LincolnHouse 300 High Holborn LONDON, WC1V 7JH Royaume Uni	97,78%	97,78%	97,78%	97,78%
VRANKEN POMMERY SUISSE SA Av de la Gare 10 1003 LAUSANNE Suisse	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
QUINTA DO GRIFO S.A.C. S.A. E.N. 221 KM 100, Poiares, Freixo E. Cinta Portugal	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VRANKEN-POMMERY JAPAN Co., Ltd #3 Toranomon Denki Bldg 8F 1-2-20 Toranomon Minato-Ku, TOKYO 105-0001 Japon	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
VRANKEN-POMMERY ITALIA, Spa Piazza Pio XI,5 20123 MILANO Italie	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VRANKEN-POMMERY AUSTRALIA PTY LTD Level 1, 63 Exhibition Street, Melbourne 3000 Australie	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%



Sociétés du périmètre de consolidation (Mise en équivalence)	06/2023		12/2022	
	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
SAS A L'AUBERGE FRANC COMTOISE N° SIRET 572 112 423 00015 9 Place de la Madeleine 75008 PARIS	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%
SAS VPHV N° SIRET 891 085 888 00016 5 Place du Général Gouraud 51100 REIMS	48,92%	49,00%	48,92%	49,00%

5. Principes comptables et méthodes d'évaluation

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du Groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt une importance particulière sur les thèmes suivants :

- engagements de retraites et autres avantages du personnel
- provisions (y compris les provisions pour moyens commerciaux)
- valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité
- valeur recouvrable des créances, des stocks et autres créances
- juste valeur des instruments financiers dérivés
- actifs d'impôts différés

5.1. Conversion des comptes exprimés en devises

Les comptes des sociétés étrangères hors zone "euro" (Charbaut America, Vranken Pommery UK, Vranken Pommery Suisse, Vranken Japan, Vranken Pommery Australia) sont convertis en euros au :

- taux de change de clôture pour le bilan ;
- taux de change moyen pour le résultat.

La différence de change en résultant est inscrite en capitaux propres.

Les devises concernées sont :

	Taux de clôture				Taux moyen			
Etats-Unis	1 €	=	1,0866	USD	1 €	=	1,0809	USD
Royaume-Uni	1 €	=	0,8583	GBP	1 €	=	0,8733	GBP
Suisse	1 €	=	0,9788	CHF	1 €	=	0,9883	CHF
Japon	1 €	=	157,160	JPY	1 €	=	147,828	JPY
Australie	1 €	=	1,6398	AUD	1 €	=	1,6177	AUD

5.2. Opérations en devises

Dans les sociétés du Groupe, les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur du mois où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat, à l'exception de l'effet des variations des cours des créances et des dettes considérées comme des investissements nets dans une activité à l'étranger.

Sont notamment considérés comme des investissements nets dans une activité à l'étranger, les comptes courants bloqués correspondant au soutien financier du groupe à ses filiales.

5.3. Regroupement d'entreprise

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, des capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'acquisition, augmentés de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. L'excédent entre le coût d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en écart d'acquisition et est soumis à des tests de dépréciation, au minimum annuellement, et dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié.

5.4. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés sur la base de regroupements d'actifs à la date de chaque regroupement d'entreprises. Ces regroupements d'actifs correspondent à des ensembles d'actifs générant conjointement des flux de trésorerie identifiables et largement indépendants.

Les modalités des tests de perte de valeur des regroupements d'actifs sont détaillées dans le paragraphe 5.9. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

5.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement par les Marques, les droits aux baux et autres immobilisations incorporelles quand ceux-ci remplissent les critères de comptabilisation de la norme IAS 38.

Les marques et droits de propriété et autres incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition. Les marques ne sont pas amorties. Les droits de propriété concernent principalement des logiciels amortis sur la durée d'utilité et les autres incorporels (droits aux baux, droits d'entrée, usufruits) font l'objet d'un amortissement en fonction de la durée du contrat ou durée d'utilité.

Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient inférieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence.

Il est effectué un test de valeur, à chaque clôture annuelle, sur les actifs incorporels selon les modalités indiquées au paragraphe 5.9 afin de déterminer les éventuelles dépréciations de ces éléments.

5.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles suivantes sont évaluées en conformité avec les règles prescrites par la norme IAS 16 :

Terrains, terres à vignes et bâtiments : application du modèle de la réévaluation.

Les terres à vigne en Champagne, en Camargue et en Provence, et au Portugal, compte tenu de l'existence d'un marché actif, font l'objet d'une comptabilisation à la clôture en valeur de marché, valeur résultant de données officielles publiées sur les transactions récentes dans la même région, ou d'expertises indépendantes, dans le cas où l'écart est significatif. La valeur des pieds de vignes ne peut être mesurée de façon fiable séparément de la valeur de la terre. En conséquence, la vigne est valorisée aux coûts encourus.

Concernant la réévaluation des terres à vignes en Champagne, les valeurs de marché provenant de données officielles au regard des différentes transactions enregistrées sur la période sont exprimées sous forme de fourchettes de valeur. La valeur médiane ou la valeur haute est retenue selon les caractéristiques spécifiques de chaque parcelle, à savoir, la situation géographique, parcelles situées dans la Marne rassemblées autour d'un même village et formant un ensemble d'un seul tenant, l'âge de la vigne, ...

Les bâtiments et terrains sont réévalués périodiquement par des experts indépendants en conformité avec les méthodes prescrites par l'IVCS (notamment la comparaison par rapport aux prix de marché d'actifs similaires et la capitalisation du revenu locatif).

L'écart entre le coût historique et la juste valeur est inscrit en capitaux propres, en "Réserves de réévaluation". Lors de la réévaluation, des immobilisations corporelles, le Groupe a opté pour une déduction du cumul des amortissements de la valeur brute de l'actif. Ainsi la valeur nette est alors retraitée pour obtenir le montant réévalué.

Conformément au modèle de la réévaluation, les actifs sont amortis sur la durée de vie résiduelle.

En cas d'évaluation à la baisse, la contrepartie de cette diminution sera constatée dans les autres éléments du résultat global dès lors qu'il existe un solde créditeur positif dans la réserve de réévaluation au titre de cet actif. Au-delà, elle doit être comptabilisée en charges. Si la juste valeur devient inférieure au coût d'acquisition amorti, une dépréciation est comptabilisée en résultat, du montant de la différence.

Autres actifs corporels : application du modèle du coût pour tous les biens relevant des catégories concernées ; coût historique correspondant au coût d'acquisition d'origine diminué des amortissements et pertes de valeur cumulés.

Par ailleurs, il convient de noter les points complémentaires suivants au sujet des immobilisations corporelles :

- Les biens constitués de composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes font l'objet d'un suivi par composant et d'un amortissement sur leur durée d'utilisation.
- Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

✓ Constructions	10 à 150 ans
✓ Vignes (plantations et aménagements)	25 à 40 ans
✓ Installations d'élevage du vin	15 à 30 ans
✓ Installations techniques	4 à 15 ans
✓ Matériels ou outillages	4 à 10 ans
- Les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur des immobilisations corporelles.
- Application de la Norme IFRS 16 relative aux contrats de location est détaillée au paragraphe 5.13.

5.7. Actifs destinés à être cédés

Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs, sont classés comme destinés à être cédés quand leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Les immobilisations destinées à être cédées ne sont plus amorties à compter de la date de décision de cession.

5.8. Autres actifs non courants

Ce poste comprend principalement des participations détenues par le Groupe ainsi que des dépôts et garanties versés.

Les instruments de capitaux propres, tels que définis par la Norme IFRS 9, sont comptabilisés à la juste valeur par résultat.

5.9. Valeur recouvrable des immobilisations

Selon la norme IAS36 – « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, examinés à chaque clôture. La valeur recouvrable est la plus grande valeur entre la valeur d'utilité et la valeur de marché. Le test de valeur est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, qui sont essentiellement des marques.

Les résultats des tests réalisés sont présentés en Note 13 « Ecarts d'acquisition », Note 14 « Immobilisations incorporelles » et Note 15 « Immobilisations corporelles ».

5.10. Gestion des risques

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change et de taux d'intérêt auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations courantes.

Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés :

- Cas général :

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de la juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat.

- Instruments de couverture :

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture, soit dans une relation de juste valeur, soit des flux futurs de trésorerie :

- ✓ une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux d'intérêts ou de change,
- ✓ une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- ✓ la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place,
- ✓ l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- ✓ pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;
- ✓ pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres, la variation de la juste valeur de la partie couverte de l'élément n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts, lorsque ces derniers impactent le compte de résultat.

Conformément à la norme IFRS 13, la ventilation des actifs et passifs financiers est donnée en note 22, en fonction de la hiérarchie de détermination de la juste valeur suivante :

- niveau 1 : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés pour des actifs et passifs identiques;
- niveau 2 : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- niveau 3 : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Risque de Change

Les instruments de couverture contre le risque de change utilisés par le Groupe sont des instruments dits "classiques". Du fait de la position de Vranken-Pommery Monopole, exportateur en devises, ce sont des ventes à terme.

Dans le respect des normes IFRS, ces dérivés de change sont réévalués à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice, ces revalorisations sont enregistrées nettes d'impôts différés.

Il est effectué une distinction entre la couverture des flux de trésorerie futurs et la couverture des en-cours à la clôture de l'exercice. En cas de couverture des en-cours figurant au bilan, les écarts de conversion sont constatés en résultat financier.

Le calcul de la juste valeur de ces instruments financiers est déterminé sur la base des valorisations effectuées par les banques.

Risque de Taux

L'endettement du Groupe est principalement composé d'emprunts fixes. Les crédits de vieillissements destinés à financer les stocks sont à taux variables.

Le risque de taux d'intérêts est couvert par des instruments classiques de type Swap et Collar.

La part efficace de la couverture est inscrite au bilan en contrepartie des capitaux propres, la part considérée inefficace est enregistrée en résultat financier de la période.

Le calcul de la juste valeur de ces instruments financiers est déterminé sur la base des valorisations effectuées par les banques.

5.11. Stocks et en-cours

Valorisation

Conformément à la norme IAS 2 – « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Leur coût est déterminé selon la méthode du « premier entré - premier sorti ».

Les matières premières et les produits finis achetés sont valorisés au coût d'achat.

Les produits en cours de fabrication et finis sont valorisés au coût de revient. Il incorpore l'ensemble des frais directs et indirects de production, à l'exclusion des frais financiers.

La valeur nette de réalisation des stocks destinés à être vendus, est le prix de vente estimé en tenant compte des conditions de marchés et le cas échéant de sources d'informations externes, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (moyens commerciaux directs...).

Conformément à la norme IAS 41, la vendange issue des raisins produits par le Groupe est évaluée en valeur de marché.

Vins bloqués de Champagne des vendanges de 2013 à 2022 :

Les vins bloqués sont constitués par la différence entre les volumes récoltés dans la limite de l'AOC Champagne (autrement appelé mise en marché) et le rendement de base. Dans le cadre de la réglementation du CIVC, ils peuvent être rendus disponibles pour intégrer le processus de fabrication pour faire face notamment à une mauvaise récolte ou à des prévisions de ventes en augmentation.

Compte tenu du volume et de la qualité de la récolte, ont été soumis à une mesure de mise en réserve qualitative, tous les raisins revendiqués en appellation Champagne :

- de la récolte 2013, obtenus au-delà du rendement de base de 10 000 kg/ha et dans la limite de 13 100 kg/ha,
- de la récolte 2014, obtenus au-delà du rendement de base de 10 100 kg/ha et dans la limite de 13 200 kg/ha,
- de la récolte 2015, obtenus au-delà du rendement de base de 10 000 kg/ha et dans la limite de 13 100 kg/ha,
- de la récolte 2016, obtenus au-delà du rendement de base de 9 700 kg/ha et dans la limite de 12 800 kg/ha,
- de la récolte 2017, obtenus au-delà du rendement de base de 10 300 kg/ha et dans la limite de 13 400 kg/ha,
- de la récolte 2018, obtenus au-delà du rendement de base de 10 800 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha,
- de la récolte 2019, obtenus au-delà du rendement de base de 10 200 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha,
- de la récolte 2020, obtenus au-delà du rendement de base de 8 000 kg/ha et dans la limite de 15 000 kg/ha,
- de la récolte 2021, obtenus au-delà du rendement de base de 10 000 kg/ha et dans la limite de 13 100 kg/ha,
- de la récolte 2022, obtenus au-delà du rendement de base de 12 000 kg/ha et dans la limite de 16 500 kg/ha.

5.12. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur prix de transaction. La méthodologie de dépréciation des créances commerciales en vigueur tient compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client. Par ailleurs, ce risque est limité en raison de la politique d'assurance client suivie par le Groupe.

L'application de la norme IFRS 9 précise les règles de décomptabilisation des contrats de cession de créances. Le Groupe maintient à l'actif du bilan les créances cédées lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents n'est pas transférée.

5.13. Contrats de location

Les contrats de crédit baux et assimilés présentant les critères de location financement, pour lesquels les risques et avantages ont été transférés au preneur, sont inscrits à l'actif selon les principes de la norme IAS 17 reprise dans la norme IFRS 16.

La norme IFRS 16 « Contrats de location » prévoit que tous les contrats de location soient traités comme des contrats de location-financement au sens de la norme IAS 17, qu'il s'agisse de locations financement ou de locations simples.

Concernant les contrats de locations simples, les postes bilantiels incluent des actifs non courants correspondant aux droits d'usage des biens loués et la dette financière correspondant à la valeur actualisée des loyers. Au compte de résultat, la charge de loyer est remplacée par un amortissement du droit d'usage et les intérêts sur la dette de loyer.

Le groupe a choisi d'appliquer les exemptions suivantes proposées par la norme :

- contrats de location d'une durée inférieure ou égale à 12 mois ;
- contrats de location de biens ayant une valeur à neuf individuelle inférieure à 5 000 USD.

Par ailleurs, ont été exclus du champ d'application de la norme les contrats de location des lors qu'il y a :

- une rémunération basée sur des éléments variables. Les baux ruraux ayant la forme de métayage sont donc exclus.
- l'existence d'un droit substantiel de substituer l'actif par le bailleur

La durée de location des contrats immobiliers correspond à la période non résiliable, complétée le cas échéant des options de renouvellement (ou de résiliation) dont l'exercice par le Groupe est jugé raisonnablement certain (ou non).

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer correspond au taux d'intérêt marginal déterminé en fonction de la nature de l'actif loué, du pays du preneur et de la durée du contrat. Le taux implicite n'est appliqué que pour les contrats hors immobilier dès lors que la documentation juridique précise ce taux.

Les principaux contrats de location simple retraités selon les principes de la norme IFRS 16 sont des baux ruraux de type fermage, des baux commerciaux et des locations à moyen terme de véhicules à destination des équipes commerciales.

5.14. Impôts différés

Le Groupe appliquant la norme IAS 12 (Impôts exigibles et différés), des impôts différés sont enregistrés sur les différences temporaires. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable. Des actifs d'impôts sont enregistrés dans la mesure où il est probable que des futurs bénéfices imposables seront disponibles. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux ont été adoptés.

Les positions d'impôts différés sont compensées au sein de chaque groupe fiscal.

5.15. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 (Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels), une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

5.16. Engagements envers le personnel

Les salariés du Groupe perçoivent des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, ainsi que des compléments de retraite et des indemnités de départ en retraite. Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge sous forme de provision au bilan. Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- le versement de prime à l'occasion de la remise des médailles du travail,
- la couverture des frais médicaux.

A chaque clôture annuelle des comptes et conformément à la norme IAS 19 révisée (Avantages au personnel), les engagements de retraites et assimilés sont évalués par un actuaire indépendant suivant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation est ensuite actualisée.

Des gains et des pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Les écarts actuariels dégagés lors du calcul des différents engagements sont comptabilisés en capitaux propres.

Suite à l'entrée en vigueur de l'accord national interprofessionnel, le Groupe a choisi de ne tenir compte, dans l'évaluation des engagements sociaux, que des indemnités de départ à la retraite dans l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié.

Les principaux paramètres retenus pour l'évaluation de ces engagements à la clôture sont :

- âge du départ à la retraite : 62 à 67 ans pour les cadres selon les sociétés et selon la loi Fillon pour les non cadres,
- évolution des salaires : 2,00 % (1,75% au 31 décembre 2022),
- taux de charges sociales : 38,16 % à 47,04 % selon les sociétés,
- taux d'actualisation : 3,60 % (2,90% au 31 décembre 2022),
- taux de revalorisation des médailles du travail : 1,00 %,
- taux de revalorisation des frais médicaux : 1,50 %.

5.17. Emprunts et dettes financières

Ce poste est constitué en grande partie par des crédits de vieillissement. Le poste concours bancaires regroupe quant à lui, les mobilisations de créances, financement de stock de produits finis et découverts autorisés.

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Ceux couverts par des instruments financiers font l'objet d'une comptabilité de couverture, c'est-à-dire qu'ils font l'objet d'une réévaluation partielle sur la part couverte, liée à l'évolution des taux d'intérêts. Les variations de valeur sont comptabilisées en résultat de la période et compensées par les variations symétriques des instruments financiers.

L'endettement financier net est un indicateur financier non défini par les normes IFRS. Selon la définition du Groupe, il correspond au calcul suivant :

- Emprunts et dettes bancaires (non courant)
- + Emprunts et concours bancaires (courant)
- + Passifs financiers courants
- Trésorerie
- Actifs financiers courants
- Avances consenties en Comptes courants d'associés

Cette définition est inchangée dans le Groupe depuis 2014. La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêt : inférieure ou supérieure à un an.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, et l'application de la Norme IFRS 16, les dettes liées aux contrats de location simple sont désormais intégrées dans l'endettement financier net. Toutefois, la documentation des principaux contrats de financement prévoit cependant que les effets de cette norme comptable soient neutralisés.

5.18. Titres d'autocontrôle

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

5.19. Informations fiscales

La société Vranken-Pommery Monopole a constitué, à compter du 1^{er} Janvier 1999, un groupe fiscal avec l'ensemble des sociétés françaises du périmètre détenues à plus de 95%.

Les filiales intégrées constatent l'impôt qu'elles auraient dû verser si elles avaient été imposées séparément. Les économies d'impôt réalisées bénéficient à la société mère.

6. Présentation de l'information financière

6.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est constitué de ventes de produits finis ou semi-finis et de prestations de services en lien avec les activités viticoles du groupe.

Conformément à la norme IFRS 15, les produits provenant de la vente de produits finis ou semi-finis sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

La société comptabilise donc les produits lorsque les critères suivants sont remplis :

- la société peut démontrer l'existence d'un accord ;
- le produit est livré ou mis à disposition ;
- le prix de vente est fixé ou déterminable ;
- le recouvrement du prix de vente est effectif ou attendu.

Les dépenses relatives au référencement des produits ou correspondant à des participations publicitaires et mandats logistiques avec nos distributeurs sont constatées en déduction du chiffre d'affaires.

Les prestations sont comptabilisées dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture.

6.2. Secteurs opérationnels

En application d'IFRS 8 - Secteurs opérationnels, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Les informations publiées ci-dessous, issues du reporting interne, sont établies en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le Groupe est géré en deux principaux secteurs, l'activité Champagne restant prépondérante :

- la production et la commercialisation des vins de Champagne et de Porto (Périmètre historique),
- la production et la commercialisation des vins des Sables et de Provence.

6.3. Autres Produits et Charges

Les opérations non courantes de montant significatif et pouvant affecter la lisibilité de la performance courante sont classées en "Autres produits" et "Autres charges". Ces lignes comprennent notamment :

- les coûts de réorganisation et de restructuration,
- les indemnités non récurrentes,
- les plus ou moins-values sur cessions d'actifs.

6.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie (Tableau des flux de trésorerie)

La trésorerie telle qu'elle apparaît dans le tableau des flux de trésorerie est définie comme la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie disponibles diminuées des concours bancaires courants. Les équivalents de trésorerie sont constitués de produits monétaires évalués à leur valeur de marché à la date de clôture des comptes. Les charges financières sont présentées en diminution de la marge brute d'autofinancement pour présenter distinctement les opérations d'exploitation des opérations de financement.

6.5. Résultat des sociétés mises en équivalence

Conformément à la norme IAS1.82 relative à la présentation du résultat net dans les états financiers, la quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence est présentée distinctement dans l'état du résultat net.

Notes sur les comptes consolidés au 30 juin 2023

Note 1. Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires en K€	France	Export	06/2023	06/2022	12/2022
Production vendue de biens et marchandises	37 812	75 364	113 176	106 187	326 360
Prestations de services et autres	4 317	223	4 540	6 015	8 099
CHIFFRE D'AFFAIRES	42 129	75 588	117 716	112 202	334 459

La répartition du chiffre d'affaires par segment opérationnel est présentée en Note 31.

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par Zone Géographique en K€	06/2023	06/2022	12/2022
France	42 129	40 845	135 976
Europe	45 094	46 451	128 052
Pays Tiers	30 493	24 906	70 431
Total	117 716	112 202	334 459

Un client représente 17 % du chiffre d'affaires au 30 juin 2023.

Note 2. Achats consommés

Détermination des Achats consommés en K€	Note Annexe	06/2023	06/2022 Retraité (*)	12/2022
Achats de Matières Premières et Marchandises		54 521	60 409	184 781
Autres Achats et Charges Externes		29 859	28 516	67 484
Variation de stocks	17	-7 263	-11 405	-5 481
ACHATS CONSOMMES		77 117	77 520	246 784

Détermination de la Valeur Ajoutée en K€	06/2023	06/2022 Retraité (*)	12/2022
Chiffre d'affaires	117 716	112 202	334 459
Achats consommés	-77 117	-77 520	-246 784
VALEUR AJOUTEE	40 599	34 682	87 675

(*) A la clôture de l'exercice 2022, il a été relevé une erreur de valorisation des stocks concernant les exercices 2018 à 2021. Cette erreur a été corrigée sur le second semestre 2022 mais était présente lors de la publication des comptes consolidés au 30 juin 2022. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de VPM ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreurs. Les achats consommés au 30 juin 2022 ont été retraités,

avec une incidence négative de 0,5 million d'euros par rapport au résultat net au 30 juin 2022 publié. Ces corrections n'ont pas d'impact sur le compte de résultat de l'exercice 2023.

Note 3. Honoraires des Commissaires aux comptes

En K€	06/2023		06/2022		12/2022	
	Mazars	Audit & Strategy	Mazars	Audit & Strategy	Mazars	Audit & Strategy
Honoraires relatifs à la mission de certification	119	56	131	55	301	123
Honoraires relatifs à d'autres prestations			25		47	5
Total	119	56	156	55	348	128

Note 4. Charges de personnel

En K€	06/2023	06/2022	12/2022
Salaires & traitements	15 589	15 117	27 806
Charges sociales	5 213	5 028	9 975
Engagements sociaux hors effets des renégociations	-27	-202	99
Participation des salariés & Intéressement	720	480	651
Total	21 495	20 423	38 531

Au titre de leur mandat pour le 1^{er} semestre 2023, la rémunération des mandataires sociaux s'élève à 61,5 K€.

EFFECTIF MOYEN - Répartition France - Etranger	06/2023	06/2022	12/2022
France	579	581	505
Etranger	153	144	147
Total	732	726	652

EFFECTIF MOYEN - Répartition par catégorie	06/2023	06/2022	12/2022
Ouvriers	411	424	343
Employés	89	87	88
Agents de maîtrise	82	71	76
Cadres	150	144	145
Total	732	726	652

Note 5. Autres Produits et Charges d'exploitation

En K€	06/2023	06/2022	12/2022
Subventions d'exploitation	1 582	231	2 447
Autres produits d'exploitation	364	461	1 515
Produits d'exploitation	1 946	692	3 962
Redevances de marques et autres droits	77	83	162
Jetons de présence	68	67	137
Créances irrécouvrables	42	31	74
Autres charges d'exploitation	28	22	299
Charges d'exploitation	215	203	672
Total	1 731	489	3 290

Note 6. Impôts et taxes

En K€	06/2023	06/2022	12/2022
Impôts et taxes sur rémunération	336	363	818
Autres impôts et taxes : CET, IFA, Taxes Foncières, Régie,...	2 370	1 872	2 682
Total	2 706	2 235	3 500

Note 7. Reprises de provisions

En K€	06/2023	06/2022	12/2022
Créances	21	80	105
Stocks	401	321	578
Total	422	401	683

Note 8. Dotations aux amortissements & provisions

En K€	06/2023	06/2022	12/2022
Immobilisations	7 061	7 174	14 118
Amortissements	7 061	7 174	14 118
Créances	71	31	192
Stocks	439	300	402
Divers	6	8	328
Provisions	516	339	922
Total	7 577	7 513	15 040

Note 9. Autres Produits et Charges

En K€	06/2023 Charges	06/2023 Produits	06/2022 Charges	06/2022 Produits	12/2022 Charges	12/2022 Produits
Sur immobilisations (cessions, rebut, résiliation de contrats de location)	474	943	1 155	1 574	1 819	2 079
Sur provisions, litiges, indemnités et ruptures contrats	97	55	-	16	695	9
Autres	155	-	5	218	140	-
Total	726	998	1 160	1 808	2 654	2 088

Les autres charges correspondent aux coûts générés en France et en Europe au titre de la réorganisation de l'activité commerciale, de litiges commerciaux et sociaux, initiés au cours d'exercices antérieurs.

Ventilation par zone d'implantation géographique - En K€	06/2023 Charges	06/2023 Produits	06/2022 Charges	06/2022 Produits	12/2022 Charges	12/2022 Produits
France	529	934	1 115	1 747	2 496	2 057
Europe	197	64	45	54	158	31
Autres	-	-	-	7	-	-
Total	726	998	1 160	1 808	2 654	2 088

Note 10. Produits et Charges financiers

En K€	06/2023 Charges	06/2023 Produits	06/2022 Charges	06/2022 Produits	12/2022 Charges	12/2022 Produits
Intérêts	12 605	235	8 102	178	17 999	365
Engagements sociaux	122	0	46	0	93	0
Différences de change	71	15	194	3	179	192
Dotations / reprises de provisions et Autres	247	7	517	2	707	35
Total	13 045	257	8 859	183	18 978	592

Note 11. Impôts sur les résultats

En K€	06/2023	06/2022 Retraité (*)	12/2022
Résultat avant impôt de l'ensemble consolidé	-1 542	-2 627	15 625
Taux théorique de l'impôt	25,83%	25,83%	25,83%
Montant théorique de l'impôt	-398	-678	4 035
Effet sur l'impôt théorique de :			
Evolution des taux d'impôts	30		-1
Déficits reportables des exercices antérieurs ou non activés		250	25
Crédit d'impôts	-49	-32	-134
Différentiel de taux des filiales étrangères & différences permanentes	745	-160	1 319
Taux effectif de l'impôt	-21,26%	23,62%	27,98%
Montant effectif de l'impôt	328	-620	5 244

En K€	06/2023	06/2022 Retraité (*)	12/2022
Impôt exigible	98	297	2 828
Impôt différé	230	-917	2 416
Total	328	-620	5 244

(*) A la clôture de l'exercice 2022, il a été relevé une erreur de valorisation des stocks concernant les exercices 2018 à 2021. Cette erreur a été corrigée sur le second semestre 2022 mais était présente lors de la publication des comptes consolidés au 30 juin 2022. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de VPM ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreurs. L'impact sur les impôts différés passifs au 1^{er} janvier 2022 est une baisse de -1,4 million d'euros, contre -1,5 million d'euros au 30 juin 2022, soit un produit de +0,1 M€ constaté en résultat au 30 juin 2022.

Note 12. Résultat par action

	06/2023	06/2022 Retraité (*)	12/2022
Résultat net part du Groupe en K€	-1 937	-2 076	10 160
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	8 937 085	8 937 085	8 937 085
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires autodétenues	57 111	57 453	57 476
Nombre moyen pondéré d'actions	8 879 974	8 879 632	8 879 609
Résultat par action En €	-0,22	-0,23	1,14

(*) Voir note 1.2

Résultat dilué

Il n'existe aucun instrument financier dilutif. Le résultat dilué par action est égal au résultat par action.

Note 13. Ecarts d'acquisition

Valeurs en K€	Brut
Au 01/01/2023	24 479
Nouveaux écarts	
Sorties d'écarts	
Virt poste à poste	-
Au 30/06/2023	24 479

Le résultat des tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2022 est présenté en Note 15.

Au cours du premier semestre 2023, le Groupe n'a pas observé d'indice de perte de valeur.

Note 14. Immobilisations incorporelles

Valeurs en K€		Au 01/01/2023	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Virt Poste à Poste	Au 30/06/2023
Marques	Brut	80 148					80 148
	Prov.	-41					-41
	Net	80 107					80 107
Autres droits de propriété - non amort.		3 100					3 100
Autres droits de propriété amortissables	Brut	23 853	67		-89	4	23 835
	Amort.	-15 128	-157		63		-15 222
	Net	8 725	-90		-26	4	8 613
Autres incorporels - non amortissables *		3 898			21		3 919
Autres incorporels amortissables	Brut	17 141	176		0		17 317
	Amort.	-14 182	-419		-11		-14 612
	Net	2 959	-243		-11		2 705
Total	Brut	128 140	243	0	-68	4	128 319
	Amort.	-29 351	-576	0	52	0	-29 875
	Net	98 789	-333	0	-16	4	98 444

* comprend principalement le fonds de commerce de Pommery pour 2 500 k€

Valeurs nettes des Marques en K€	Au 30/06/2023
Champagne Charles Lafitte	29 786
Champagne Demoiselle	16 439
Champagne Pommery	13 684
Champagne Heidsieck & C° Monopole	3 156
Champagne Vranken - Diamant	830
Champagne Germain	3 811
Portos : Sao Pedro - Rozès - Grifo	12 209
Autres	192
Total	80 107

L'approche multicritères mise en œuvre au 31 décembre 2022 a conduit à confirmer la valeur des marques. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- L'ensemble des marques de Champagne et des vins de Porto, a fait l'objet de tests de dépréciation selon les méthodes du surprofit économique (permettant de déterminer une valeur d'utilité à partir des flux de trésorerie), et/ou du différentiel de marge (méthode usuellement utilisée en Champagne consistant à déterminer la différence de revenus par rapport à des produits sans marque équivalents).

Les calculs réalisés pour les méthodes du surprofit économique et du différentiel de marge s'appuient sur les données suivantes :

- ✓ année 2022 : données réelles issues de la publication des comptes (volumes, prix NSI, chiffre d'affaires net) ou de la comptabilité analytique (coûts des produits vendus, coûts marketing, frais commerciaux et administratifs) ;
- ✓ années futures : évolutions anticipées pour 2023 à 2026 (prévisions budgétaires établies en 2022 pour la période 2023-2026) ;
- ✓ le taux de croissance à l'infini repris dans le calcul du surprofit économique est de 2,5 % pour le champagne et 3,5 % pour les vins du Portugal ;



- ✓ hypothèse de taux : le coût moyen pondéré du capital est de 8,6 % pour le champagne et 8,2 % pour le porto.

L'approche multicritère donne une fourchette de valeurs dans laquelle les valeurs nettes comptables des Marques s'inscrivent confirmant ainsi la valeur de ces actifs.

- Une étude de sensibilité a été réalisée sur les marques du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :
 - ✓ variation du taux d'actualisation de référence retenu de +/- 0,5 % ;
 - ✓ variation du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 %.

En 2022, ces variations des principales hypothèses prises individuellement confirment les valeurs des marques tant pour le Champagne que le Porto.

Au cours du premier semestre 2023, le Groupe n'a pas observé d'indice de perte de valeur.

Le résultat des tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2022, est présenté en Note 15.

Note 15. Immobilisations corporelles

Valeurs en K€		Au 01/01/2023	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Variation de Périmètre	Virt Poste à Poste	Au 30/06/2023
Terrains	Brut	51 263	22				-89	51 196
	Amort.	-524	-105				100	-529
	Net	50 739	-83	0	0	0	11	50 667
Vignoble	Brut	239 587	5 641	-22			-697	244 509
	Amort.*	-15 741	-1 296	22			689	-16 326
	Net	223 846	4 345	0	0	0	-8	228 183
Constructions	Brut	142 263	1 132	-2	-33		-1 667	141 693
	Amort.	-35 879	-2 674		32	0	1 659	-36 862
	Net	106 384	-1 542	-2	-1	0	-8	104 831
Sous-total Immobilier	Brut	433 113	6 795	-24	-33	0	-2 453	437 398
	Amort.	-52 144	-4 075	22	32	0	2 448	-53 717
	Net	380 969	2 720	-2	-1	0	-5	383 681
Installations techniques & matériel	Brut	111 269	5 543	-2 085	-10		114	114 831
	Amort.	-77 790	-2 410	1 618	7			-78 575
	Net	33 479	3 133	-467	-3	0	114	36 256
Total	Brut	544 382	12 338	-2 109	-43	0	-2 339	552 229
	Amort.	-129 934	-6 485	1 640	39	0	2 448	-132 292
	Net	414 448	5 853	-469	-4	0	109	419 937

(*) Amortissement des plantations

Le groupe est titulaire de contrat de locations tels que définis par la Norme IFRS 16 qui représentent :

Valeurs en K€		Au 01/01/2023	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Variation de Périmètre	Virt Poste à Poste	Au 30/06/2023
Vignobles	Brut	13 752	7					13 759
	Amort.	-2 809	-383					-3 192
	Net	10 943	-376	0	0	0	0	10 567
Constructions	Brut	19 913	57		-33			19 937
	Amort.	-9 782	-812		32			-10 562
	Net	10 131	-755	0	-1	0	0	9 375
Installations techniques et matériel	Brut	28 615	565	-744			-17	28 419
	Amort.	-25 643	-663	702				-25 604
	Net	2 972	-98	-42	0	0	-17	2 815
Total	Brut	62 280	629	-744	-33	0	-17	62 115
	Amort.	-38 234	-1 858	702	32	0	0	-39 358
	Net	24 046	-1 229	-42	-1	0	-17	22 757

Les terres à vignes comptabilisées selon le modèle de la réévaluation ont fait l'objet d'un test de valeur par des experts indépendants. La dernière évaluation a eu lieu au 31 décembre 2022.

Au cours de ce semestre, le groupe n'a pas observé d'indice de perte de valeur. Aucune réévaluation ou dépréciation n'a été constatée.

Les valeurs des actifs immobiliers selon le modèle du coût sont les suivantes :

Valeurs en K€		Au 01/01/2023	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Variation de Périmètre	Virt Poste à Poste	Au 30/06/2023
Terrains	Brut	25 914	21				11	25 946
	Amort.	-1 407	-104					-1 511
	Net	24 507	-83	0	0	0	11	24 435
Vignoble	Brut	192 849	5 547	-22			-8	198 366
	Amort.	-27 221	-1 297	22				-28 496
	Net	165 628	4 250	0	0	0	-8	169 870
Constructions	Brut	127 408	1 132	-2	-33		-8	128 497
	Amort.	-59 549	-2 201		32			-61 718
	Net	67 859	-1 069	-2	-1	0	-8	66 779
Sous-total Immobilier	Brut	346 171	6 700	-24	-33	0	-5	352 809
	Amort.	-88 177	-3 602	22	32	0	0	-91 725
	Net	257 994	3 098	-2	-1	0	-5	261 084

Tests de dépréciation

L'ensemble des actifs non courants a fait l'objet de tests de dépréciation par le groupe au 31 décembre 2022 selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés.

- Les calculs réalisés s'appuient sur les données suivantes :
 - ✓ année 2022 : données réelles issues de la publication des comptes (volumes, prix NSI, chiffre d'affaires net) ou de la comptabilité analytique (coûts des produits vendus, coûts marketing, frais commerciaux et administratifs) ;
 - ✓ années futures : évolutions anticipées pour 2023 à 2027 (prévisions budgétaires établies en 2022 pour la période 2023-2027) ;
 - ✓ le taux de croissance à l'infini repris dans le calcul est de 2,5 % pour le champagne et 3,5 % pour les vins du Portugal ;
 - ✓ hypothèse de taux : le coût moyen pondéré du capital est de 5 % pour le champagne et 6,7 % pour les vins du Portugal.

Les tests effectués confirment les valeurs de ces actifs.



- Une étude de sensibilité a été réalisée sur les actifs non courants du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :
 - ✓ variation du taux d'actualisation de référence retenu de +/- 0,5 % ;
 - ✓ variation du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 %.

En 2022, ces variations des principales hypothèses prises individuellement ne conduisent pas à des valeurs d'utilité inférieures aux valeurs nettes comptables pour le Champagne.

Note 16. Autres actifs non courants

Valeurs en K€	Au 01/2023	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Evolution de la Juste Valeur	Au 30/06/2023
Titres de participation	705		-1			704
Autres titres immobilisés	5 402	43	-3			5 442
Autres immobilisations financières	1 375	204	-62	-8		1 509
TOTAL	7 482	247	-66	-8	0	7 655

Sociétés non consolidées - Valeurs des titres en K€		Au 30/06/2023
SADEVE SA	Pourcentage de détention de l'ordre de 11 % Aucun contrôle, ni pouvoir	635
SICA Essor Champenois	Société d'intérêt collectif agricole	23
SAS L'EXCELLENCE ET LES GRANDS SAVOIR-FAIRE	Pourcentage de détention à 24,75 % Importance négligeable	32
AGROGARANTE - Mutua SA	Pourcentage de détention négligeable	10
Caixa de crédito agrícola - Tabuaço	Pourcentage de détention négligeable	1
CSGV	Pourcentage de détention négligeable	3
Total		704

Titres mis en équivalence en K€	06/2023	06/2022	12/2022
A l'auberge Franc Comtoise	837	873	931
SAS VPHV	479	321	454
Quote-part dans les capitaux propres	1 316	1 194	1 385
A l'auberge Franc Comtoise	-94	-77	-185
SAS VPHV	-5	-19	76
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-99	-96	-109

Les données concernant l'Auberge Franc Comtoise et VPHV ne sont pas communiquées compte tenu de leur caractère non significatif au niveau du groupe VRANKEN-POMMERY MONOPOLE.



Note 17. Stocks

En K€	06/2023	06/2022 Retraité (*)	12/2022
Matières premières	41 828	35 675	133 509
En-cours de production	522 230	529 558	446 879
Produits intermédiaires & finis	88 834	87 309	65 788
Provisions	-439	-557	-402
Total	652 453	651 985	645 774

En K€	Note annexe	06/2023	06/2022 Retraité (*)	12/2022
Début de période		645 774	640 119	640 119
Variation de stocks	2	7 263	11 405	5 481
Ecart de conversion		-547	439	-2
Evolution des provisions		-37	21	176
Fin de période		652 453	651 985	645 774

(*) Voir note 1.2

L'impact de la mise en valeur de marché des raisins provenant des vignobles du Groupe se décompose comme suit :

En K€	06/2023	06/2022	12/2022
Incidence sur le stock	15 002	9 586	16 165
Incidence sur le résultat	-1 164	-2 832	3 748
Fiscalité différée	333	731	-939
Incidence nette sur le résultat	-831	-2 100	2 809

Note 18. Clients & comptes rattachés

En K€	06/2023	06/2022	12/2022
Brut	40 046	34 098	74 896
Dépréciations	-2 260	-2 076	-2 210
Total	37 786	32 022	72 686

Les créances clients et comptes rattachés sont toutes à moins d'un an.

Le montant des créances cédées au 30 juin 2023 se monte à 29 026 K€.

Risque de crédit

Les clients du Groupe peuvent naturellement engendrer un risque financier notamment lorsque ceux-ci sont confrontés à des problèmes de trésorerie ou à une procédure collective de type redressement ou liquidation judiciaire.

Pour ces raisons, et afin de garantir au mieux le recouvrement des créances, le Groupe a souscrit des contrats d'assurance-crédit auprès de la COFACE, pour l'ensemble de ses marchés.

En outre, les dix premiers clients représentent 47,33% du chiffre d'affaires.

Les créances échues non réglées font l'objet d'une provision en cas de risque de non-recouvrement.

Note 19. Autres actifs courants

En K€	06/2023	06/2022	12/2022
Avances et acomptes versés sur commandes	3 151	3 555	2 762
Fournisseurs débiteurs	753	845	1 866
Personnel et comptes rattachés	77	11	104
Organismes sociaux	73	137	290
Autres créances	3 166	3 178	10 345
Comptes courants d'associés	3 241	593	2 363
Etat	16 348	13 446	12 946
Dépréciation	-36	-36	-36
Autres créances	23 622	18 174	27 878
Charges constatées d'avance diverses	5 235	4 062	2 531
Comptes de régularisation	5 235	4 062	2 531
Total	32 008	25 791	33 171

Note 20. Disponibilités

En K€	06/2023	06/2022	12/2022
Disponibilités	396	13 489	8 522
Total	396	13 489	8 522

Les disponibilités sont principalement composées de comptes bancaires.

Risque de Liquidité

La capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers est surveillée par la Direction Financière. La liquidité repose sur le maintien de disponibilités, de facilités de crédit confirmées, d'opérations de cession de créances et sur la mise en place de crédits de vieillissement afin de permettre le financement du vieillissement des vins.

Afin d'optimiser la gestion de ses disponibilités de manière centralisée, la société Vranken-Pommery Monopole a conclu avec l'ensemble de ses filiales françaises une convention de trésorerie.

Cette convention permet à Vranken-Pommery Monopole de centraliser la quasi-totalité des excédents disponibles des sociétés contrôlées.

Les filiales du Groupe peuvent également mettre en place des financements en fonction de leurs projets et/ou de leurs acquisitions. Il peut s'agir notamment d'achats de terres à vignes, ou d'équipements industriels. Sur les filiales étrangères, le Groupe privilégie dans la mesure du possible les financements locaux dans la devise concernée.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le Groupe renouvelle régulièrement l'ensemble de ses crédits de vieillissement bancaires.

Vranken-Pommery Monopole n'a pas d'échéance obligatoire avant 2024.

Note 21. Capitaux propres

Composition des capitaux propres en K€	06/2023	06/2022 Retraité (*)	12/2022
Capitaux propres - part du groupe	399 779	370 086	408 905
Participations ne donnant pas le contrôle	5 106	4 278	5 172
Capitaux propres	404 885	374 364	414 077

Composition des capitaux propres (part du groupe) - K€	06/2023	06/2022 Retraité (*)	12/2022
Capital de la société mère	134 056	134 056	134 056
Primes	45 013	45 013	45 013
Réserves	222 647	193 093	219 676
Résultat de la Période	- 1 937	- 2 076	10 160
Total	399 779	370 086	408 905

(*) Voir note 1.2

Composition du capital en Volume	06/2023	Valeur nominale
A l'ouverture	8 937 085	15
Augmentation de Capital	-	-
Acquisition	-	-
Cession	-	-
A la clôture	8 937 085	15

Note 22. Emprunts, Dettes financières & Concours bancaires

Evolution en K€	Au 01/01/2023	Nouveaux emprunts	Rembour- sements	Variation des financements à court terme	Ecart de conversion	Autres mouvements	Au 30/06/2023
Emprunts obligataires listés	205 000						205 000
Emprunts bancaires *	136 266	12 876	-11 116		2	-21	138 007
Crédits de vieillissement	264 900	224 800	-209 800				279 900
Financements à court terme	19 568			14 252			33 820
Concours bancaires	27 472			9 982			37 454
Autres dettes financières	3 529			-306			3 223
Comptes courants d'associés **	291			-25		7 150	7 416
Emprunts, Dettes financières & Concours bancaires	657 026	237 676	-220 916	23 903	2	7 129	704 820
* dont contrats de location (IFRS 16)	20 621	630	-1 665		2	-21	19 567
** dont dividendes à payer						7 150	7 150

Ventilation par échéances en K€	DETTE COURANTES		DETTE NON COURANTES		TOTAL
	-1 an	De 1 à 5 ans	+ 5 ans		
Emprunts obligataires	50 000	95 000	60 000		205 000
Emprunts bancaires *	39 428	72 220	26 359		138 007
Crédits de vieillissement		279 900			279 900
Financements à court terme	33 820				33 820
Concours bancaires	37 454				37 454
Autres dettes financières	3 223				3 223
Comptes courants d'associés	7 416				7 416
Emprunts, Dettes financières & Concours bancaires	171 341	447 120	86 359		704 820
* dont contrats de location (IFRS 16)		3 168	7 494	8 905	19 567

Le groupe n'a plus d'échéance obligataire avant 2024.

Post clôture, le Groupe a anticipé le 26 juillet 2023 le renouvellement d'un crédit de vieillissement de 224,8 M€ dont l'échéance initiale était prévue au 31/07/2024 pour la porter au 31/07/2025, ce qui lui permet de gagner en visibilité et de sécuriser le financement de ses stocks.

Endettement financier net K€	Note annexe	06/2023	06/2022	12/2022
Emprunts et dettes bancaires (non courant)	22	533 479	573 988	558 220
Emprunts et concours bancaires (courant)	22	171 341	142 819	98 806
Endettement du groupe		704 820	716 808	657 026
Comptes courants d'associés débiteurs	19	-3 241	-593	-2 363
Actifs et Passifs financiers courants	29	0	2	0
Trésorerie	20	-396	-13 489	-8 522
Endettement financier net		701 183	702 728	646 141

Trésorerie nette	Note annexe	06/2023	06/2022	12/2022
Concours bancaires	22	-37 454	-19 274	-27 472
Trésorerie	20	396	13 489	8 522
Trésorerie nette		-37 058	-5 785	-18 950

Pour information, les financements à court terme de type crédits de trésorerie ont été reclassés et n'apparaissent plus dans la trésorerie nette.

Risque d'exigibilité

Plusieurs emprunts souscrits par le groupe Vranken-Pommery Monopole sont assortis de clauses pouvant déclencher une exigibilité anticipée, en fonction du respect de ratios financiers calculés au niveau consolidé vérifiés lors de chaque clôture annuelle.

Emprunts obligataires :

Le Groupe a cherché au cours de ses dernières émissions obligataires à harmoniser progressivement l'ensemble de ses covenants financiers afin d'en faciliter la gestion et le suivi, mais aussi et surtout de respecter l'égalité de traitement entre les différents souscripteurs, qu'ils soient investisseurs institutionnels ou particuliers.

L'ensemble des emprunts obligataires du groupe sont aujourd'hui soumis aux ratios suivants :

- Dette Financière Nette / Actifs Consolidés \leq 80%
- Et Fonds Propres Redressés > Montant Défini ou 90% des Fonds Propres Redressés de l'année n-1

Le Montant Défini a été déterminé en fonction des différentes émissions obligataires de la manière suivante :

- Emprunt obligataire de 50.000 K€ 276.600 K€
- Emprunt obligataire de 145.000 K€ 279.200 K€

Les définitions des termes s'appliquant aux emprunts obligataires citées sont les suivantes :

- Fonds Propres Redressés : Fonds propres consolidés déduction faite des réserves liées aux instruments de couverture et de toute variation dans la rubrique « Impôts Différés Passifs » du bilan des comptes de l'exercice précédent pour autant que et dans la mesure où cette variation résulte d'une augmentation, postérieurement à la date du Prospectus, de l'impôt des sociétés sur les plus-values à réaliser à l'occasion de la vente d'actifs ;
- Dette financière nette : montant de l'Endettement Financier Net, hors financement de créances, moins les disponibilités et les valeurs mobilières de placement.
- Actifs consolidés : actifs non courants (retraités des écarts d'acquisitions non affectés et des impôts différés d'actifs) et de la totalité du poste de stocks.

Au 31 décembre 2022, ces ratios étaient tous respectés.



Le 15 décembre 2021, le groupe a mis en place un emprunt obligataire de 60.000 K Euros.

Cet emprunt obligataire est soumis au ratio suivant :

- Dette Financière Nette / Actifs Consolidés \leq 80%

Les définitions des termes s'appliquant aux emprunts obligataires citées sont les suivantes :

- Dette financière nette : montant de l'Endettement Financier Net, hors financement de créances, moins les disponibilités et les valeurs mobilières de placement.
- Actifs consolidés : actifs non courants (retraités des écarts d'acquisitions non affectés et des impôts différés d'actifs) et de la totalité du poste de stocks.

Au 31 décembre 2022, ce ratio était respecté.

Emprunts bancaires :

Un emprunt de 16.000 K€ est aujourd'hui également soumis aux ratios suivants :

- Dette Financière Nette / Actifs Consolidés \leq 80%
- Et Fonds Propres Redressés > Montant Défini ou 90% des Fonds Propres Redressés de l'année n-1

Les définitions des termes s'appliquant aux emprunts obligataires citées sont les suivantes :

- Fonds Propres Redressés : Fonds propres consolidés déduction faite des réserves liées aux instruments de couverture et de toute variation dans la rubrique « Impôts Différés Passifs » du bilan des comptes de l'exercice précédent pour autant que et dans la mesure où cette variation résulte d'une augmentation, postérieurement à la date du Prospectus, de l'impôt des sociétés sur les plus-values à réaliser à l'occasion de la vente d'actifs ;
- Dette financière nette : montant de l'Endettement Financier Net, hors financement de créances, moins les disponibilités et les valeurs mobilières de placement.
- Actifs consolidés : actifs non courants (retraités des écarts d'acquisitions non affectés et des impôts différés d'actifs) et de la totalité du poste de stocks
- Montant Défini : 257.500 K€.

Au 31 décembre 2022, ces ratios étaient tous respectés.

Concernant les emprunts bancaires, un crédit de vieillissement pour un montant total de 10.000 K€ font l'objet d'un covenant pouvant déclencher l'exigibilité en cas de non-respect. Ainsi, la valeur telle que reprise dans les comptes du groupe des stocks de vins et/ou autres actifs immobilisés laissés libres de garantie doit avoir une valeur équivalente à trois fois le Crédit. Ce ratio était respecté au 31 décembre 2022.

Un crédit de vieillissement d'un montant de 10.000 K€ est assorti de deux covenants financiers dont le non- respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée. Il s'agit des ratios suivants :

- R1 : Fonds Propres / Total Bilan > 20%
- R2 : Dette Financière Nette / Actifs Consolidés < 80%

Au 31 décembre 2022, ces deux ratios étaient respectés.

Pour le reste de l'endettement, il n'y a pas de covenants particuliers susceptible d'entraîner l'exigibilité anticipée, en dehors de ceux figurant habituellement dans les contrats de prêts, tels que :

- défaut de paiement à bonne date des échéances,
- cessation ou cession de tout ou partie significative de l'activité.

Par ailleurs, toute référence faite à un niveau de gearing dans certains emprunts oblige le Groupe à prendre toutes les mesures pour se maintenir dans le ratio convenu et, le cas échéant, le rétablir.

Risque de taux

L'endettement du groupe au 30 juin 2023 est composé à 50,45% d'emprunts et dettes à taux variables, indexés principalement sur l'Euribor 1 mois. Le groupe utilise, dans sa gestion du risque de taux d'intérêts, les instruments financiers tels que SWAP et COLLAR en fonction de la situation et des perspectives du marché des taux d'intérêts.

La moyenne des Euribor 1 mois constatée à fin juin 2023 s'élève à 2,72% (source Banque de France).

Les contrats actifs et non actifs au 30 juin 2023 se décomposent comme suit :

En k€	06/2023	06/2022	12/2022
COLLAR	-	-	-
SWAP	33	133	67
Total	33	133	67

Au 30 juin 2023, le niveau des couvertures représentait 0,02 % de l'endettement financier net (part à taux variable). Le Groupe se limite toutefois à des utilisations dans le cadre strict de ses besoins.

Les niveaux de couverture de taux au 30 juin 2023 sont les suivants :

Couverture de type SWAP	En k€
Taux fixe inférieur à 2%	0
Taux fixe compris entre 2 % et 4 %	33

Les échéances et la juste valeur des instruments dérivés de taux détenus au 30 juin 2023 se décomposent ainsi :

Années d'échéance - En k€	Notionnel	Juste Valeur
Contrats échus à moins d'un an	33	-
Contrats à échéances à plus d'un an	-	-

Au 30 juin 2023, les travaux relatifs à la documentation de la relation de couverture réalisés par le groupe dans le cadre d'IFRS 9 ont conclu à la répartition suivante :

Relation de couverture - En k€	Notionnel	Juste Valeur
Satisfaisante	33	-
Non satisfaisante	-	-

Les charges financières au 30 juin 2022 incluaient l'amortissement en résultat net du passif financier ne satisfaisant pas aux critères de comptabilité de couverture.

Risque de Change

La part du chiffre d'affaires au 30 juin 2023 réalisée en devises est de 9,8 %.

L'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat du Groupe d'une variation de 5 % du cours des devises après prise en compte des couvertures serait de 623 K€. Cet impact reste théorique car le Groupe rappelle qu'en cas de variation d'une devise, sa politique tarifaire serait revue pour prendre en compte cette variation et la répercuter sur ses distributeurs.



Juste valeur des actifs et passifs financiers

En K€	Niveau d'appréciation de la juste valeur	Valeur au bilan à la juste valeur	Valeur au bilan au coût amorti*	Au 30/06/2023
ACTIFS :				
Titres de participation non consolidés	3	704		704
Autres actifs financiers non courants			5 442	5 442
Créances clients			37 786	37 786
Comptes courant d'exploitation et autres créances			26 773	26 773
Actifs financiers courants	2			-
Trésorerie			396	396
Total des actifs financiers		704	70 397	71 101

* La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est égale à la juste valeur.

En K€	Niveau d'appréciation de la juste valeur	Valeur au bilan à la juste valeur	Valeur au bilan au coût amorti*	Au 30/06/2023
PASSIFS :				
Dettes financières courantes et non courantes			704 820	704 820
Autres passifs non courants			-	-
Dettes fournisseurs			66 648	66 648
Dettes fiscales			5 657	5 657
Autres passifs courants			13 914	13 914
Passifs financiers courants	2	-		-
Total des passifs financiers		-	791 039	791 039

* La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est égale à la juste valeur.

Le groupe n'a pas identifié d'ajustements au titre du risque de contrepartie (risque de non-recouvrement d'un actif) et du risque de crédit propre (risque de ne pas honorer un passif).

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'a été effectué en 2022 et 2023.
Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Le groupe utilise la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13 pour déterminer le niveau de classement des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur (voir note 5.10 des Principes comptables et méthodes d'évaluation). Aucun niveau d'évaluation n'est indiqué lorsque la valeur nette comptable est proche de la juste valeur.

Les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur sont les dérivés de change et de taux (cf note 29), qui rentrent dans la catégorie 2 de la norme IFRS 13 (données observables directement à partir des informations de taux communiquées par les établissements financiers). Les variations de juste valeur ont été constatées en résultat pour la part non efficace (cf note 10), la part efficace étant quant à elle imputée sur les capitaux propres.

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent essentiellement les dépréciations sur les Créances clients. Elles sont constatées uniquement en résultat.



La mise en œuvre de la norme IFRS 7 n'a conduit à constater aucun ajustement au titre du risque de non-exécution (risque de contrepartie et risque de crédit propre).

Evolution des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

	Actifs financiers	Passifs financiers	Flux sans incidences sur la trésorerie
Début de période	705	0	
Variation de la Juste valeur par résultat	0	0	0
Variation de la Juste valeur par les capitaux propres	0	0	0
Autres variations	-1	0	
Fin de période	704	0	

Décomptabilisation des actifs financiers et passifs financiers

Le groupe a décomptabilisé sur l'exercice :

- les créances et les dettes de TVA sur opérations réciproques pour un montant de 6 216 K€ compte tenu de la convention de consolidation TVA existante au sein du groupe ;
- les créances cédées (Note 18) lorsqu'elles répondent aux critères décrits en note 5.12 des Principes comptables et méthodes d'évaluation.

Note 23. Provisions pour retraites et avantages au personnel

En K€	Note annexe	06/2023	06/2022	12/2022
Début de période		8 940	11 811	11 811
Réévaluation en autres éléments du résultat global		-705	-2 831	-3 312
Charges & Produits opérationnels du compte de résultat	4	-27	-202	99
Charges & Produits financiers du compte de résultat	10	122	46	93
Autres variations		-	22	249
Fin de période		8 330	8 847	8 940

Par ailleurs, au cours du premier semestre 2023, l'évolution du taux d'actualisation de 2,90 % à 3,60% a conduit à impacter les provisions de -792 K€. L'impact lié à la réforme des retraites sur les provisions s'élève quant à lui à 50 K€ et a été comptabilisé au 30 juin 2023 en résultat dans la mesure où ce changement est considéré comme une modification de régime.



Analyse de la situation financière :

En K€	06/2023	06/2022	12/2022
Engagement brut	8 393	8 908	9 003
Actifs de couverture	-63	-61	-63
Provision comptable	8 330	8 847	8 940
Indemnités de fin de carrière	3 780	3 419	3 840
Couverture des frais médicaux	4 303	5 174	4 849
Médailles du travail	247	254	251

Analyse des charges des régimes :

En K€	Indemnités de fin de carrière	Couverture des frais médicaux	Médailles du travail	06/2023	06/2022	12/2022
Coût des services rendus	138	24	8	170	-67	382
Prestations versées	-113	-68	-16	-197	-135	-283
Composante opérationnelle de la charge	25	-44	-8	-27	-202	99
Composante financière de la charge	50	69	3	122	46	93
TOTAL	75	25	-5	95	-156	192

Ecarts actuariels générés pour la période sur les régimes postérieurs à l'emploi :

En K€	Indemnités de fin de carrière	Couverture des frais médicaux	Médailles du travail	06/2023	06/2022	12/2022
Ecarts actuariels découlant des changements d'hypothèses démographiques	-	-	-	-	-	7
Ecarts actuariels découlant des changements d'hypothèses financières	-134	-571	-	-705	-2 831	-3 303
Ecarts d'expérience	-	-	-	-	-	-16
TOTAL des réévaluation en autres éléments du résultat global	-134	-571	0	-705	-2 831	-3 312

L'ensemble des avantages au personnel a fait l'objet d'une évaluation par un actuair e indépendant au 30 juin 2023.

Note 24. Impôts différés

	06/2023	06/2022 Retraité (*)	12/2022
En K€	ID	ID	ID
Impôts différés actifs	1 343	1 380	648
Impôts différés passifs	-70 953	-57 891	-69 969
Impôts différés nets	-69 610	-56 511	-69 321

Détail des impôts différés :	06/2023	06/2022 Retraité (*)	12/2022
En K€	ID	ID	ID
Déficits reportables	2 061	5 352	2 760
Décalage temporaire	-1 021	-1 756	-1 239
Actifs immobilisés	-67 639	-57 397	-67 884
Actifs Biologiques	-3 646	-2 277	-3 979
Engagements envers le Personnel	1 995	2 184	2 151
Eliminations des marges en stocks	1 702	974	1 736
Contrats de Locations	-822	-948	-888
Charges à étaler & Divers	-2 240	-2 643	-1 978
Impôts différés nets	-69 610	-56 511	-69 321

En K€	06/2023	06/2022 Retraité (*)	12/2022
Début de période	-69 321	-56 678	-56 678
Variation par le résultat	-230	917	-2 416
Variation par les capitaux propres	-206	-746	-10 216
Ecarts de conversion	147	-4	-11
Reclassement en passifs destinés à être cédés			
Fin de période	-69 610	-56 511	-69 321

(*) A la clôture de l'exercice 2022, il a été relevé une erreur de valorisation des stocks concernant les exercices 2018 à 2021. Cette erreur a été corrigée sur le second semestre 2022 mais était présente lors de la publication des comptes consolidés au 30 juin 2022. En application de la norme IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », les comptes consolidés de VPM ont donc fait l'objet d'un traitement rétrospectif de cette correction d'erreurs. L'impact sur les impôts différés passifs au 1^{er} janvier 2022 est une baisse de -1,4 million d'euros, contre -1,5 million d'euros au 30 juin 2022, soit un produit de +0,1 M€ constaté en résultat au 30 juin 2022. Cet impôt différé est rattaché à la nature « Charges à étaler & Divers ».

Note 25. Fournisseurs & comptes rattachés

En K€	06/2023	06/2022	12/2022
Fournisseurs & comptes rattachés	66 648	56 580	122 178
Total	66 648	56 580	122 178

Les fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance de moins d'un an.

Note 26. Provisions pour risques & charges

En K€	06/2023	06/2022	12/2022
Début de période	243	75	75
Dotations		0	168
Reprises		0	0
Fin de période	243	75	243
Soit : Risques de change & Couverture de taux			
Risques s/Créances courantes	243	75	243

Note 27. Dettes d'impôts

En K€	06/2023	06/2022	12/2022
Dettes fiscales	5 657	5 756	11 895
Total	5 657	5 756	11 895

Les dettes d'impôts sont à échéance de moins d'un an.

Note 28. Autres passifs courants

En K€	06/2023	06/2022	12/2022
Avances et acomptes reçus	5 390	4 158	13 486
Dettes sociales	7 496	7 198	7 696
Divers	1 028	909	1 414
Autres dettes	8 524	8 107	9 110
Produits constatés d'avance	367	398	460
Comptes de régularisation	367	398	460
Total	14 281	12 663	23 056



Les autres passifs courants sont à échéance de moins d'un an.

Risques prud'homaux

Les passifs constatés en la matière sont déterminés sur la base des sommes réclamées et en fonction du caractère probable des coûts associés et sont inscrits en dettes sociales.

Note 29. Actifs et passifs financiers courants

En K€	06/2023	06/2022	12/2022
Actifs financiers courants	0	0	0
Passifs financiers courants	0	-2	0
Total	0	-2	0

En K€	06/2023	06/2022	12/2022
Couvertures de Taux	0	-2	0
Couvertures des Devises	0	0	0
Total	0	-2	0

En K€	06/2023	06/2022	12/2022
Début de période	0	-5	-5
Variation par le résultat	0	0	0
Variation par les capitaux propres	0	3	5
Fin de période	0	-2	0

Ventilation par échéances en k€	06/2023	06/2022	12/2022
- 1 an	0		0
de 1 an à 5 ans	0	-2	0
Total	0	-2	0

Note 30. Engagements hors bilan

Engagements financiers donnés en K€	06/2023	06/2022	12/2022
Avals & cautions	124	123	122
Intérêts sur emprunts non échus	49 472	43 123	50 140
Total Engagements financiers donnés	49 596	43 246	50 262

Dettes garanties par sûretés réelles données en K€	06/2023	06/2022	12/2022
Dettes garanties par sûretés réelles (stock de vins de champagne)	281 540	301 640	261 690
Dettes garanties par sûretés réelles (immobilisations incorporelles)	0	0	0
Dettes garanties par sûretés réelles (autres actifs)	49 043	37 413	49 157
Total Dettes garanties par sûretés réelles	330 583	339 053	310 847

Engagements financiers reçus en K€	06/2023	06/2022	12/2022
Avals & cautions	5 278	5 314	5 284
Garantie de l'Etat dans le cadre de PGE	14 494	21 600	21 096
Total Engagements financiers reçus	19 772	26 914	26 380

Garantie de l'Etat dans le cadre des PGE

Dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19, le groupe a eu recours au Prêt Garanti par l'Etat (PGE) à concurrence de 24 M€. La garantie de l'Etat est accordée aux banques à hauteur de 90% du montant emprunté, soit 14,5 M€ au 30 juin 2023.

Engagements réciproques

- Engagements en matière d'approvisionnement

Certaines filiales sont engagées contractuellement auprès de divers fournisseurs pour l'achat d'une partie significative de leur approvisionnement en raisins.

Ces engagements portent sur des surfaces : dès lors le caractère aléatoire de la vendange tant au niveau de rendement en appellation que des prix ne permet pas d'en donner une estimation fiable.

- Vins bloqués

Ces engagements portent sur des hectolitres de vins de champagne constituant une réserve qualitative et appartenant à des viticulteurs et coopératives. Leur valeur sera fixée à la date où ces vins feront l'objet d'une décision de déblocage.

L'estimation actuelle de la valeur des vins bloqués nous paraît difficile à mettre en œuvre de façon raisonnable compte tenu de l'ignorance de cette date.

Nous ne connaissons ni le prix de la dernière vendange avant le déblocage ni la négociation qui permettra de les valoriser.



Note 31. Secteurs Opérationnels

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par Activité en K€	06/2023	%	06/2022	%	12/2022	%
Champagne et autres	110 589	94%	104 264	93%	308 627	92%
Vins des Sables et de Provence	7 127	6%	7 938	7%	25 832	8%
Total	117 716	100%	112 202	100%	334 459	100%

Répartition du Résultat Opérationnel Courant consolidé par Activité en K€	06/2023	%	06/2022 Retraité (*)	%	12/2022	%
Champagne et autres	12 122	110%	6 337	117%	30 775	89%
Vins des Sables et de Provence	- 1 148	-10%	- 936	-17%	3 802	11%
Total	10 974	100%	5 401	100%	34 577	100%

(*) Voir note 1.2

Répartition des Immobilisations Incorporelles nettes par Activité en K€	06/2023	06/2022	12/2022
Champagne et autres	96 978	97 705	97 276
Vins des Sables et de Provence	1 466	1 082	1 513
Total	98 444	98 787	98 789

Répartition des Immobilisations Corporelles nettes par Activité en K€	06/2023	06/2022	12/2022
Champagne et autres	230 435	222 367	229 221
Vins des Sables et de Provence	189 502	154 023	185 227
Total	419 937	376 390	414 448

Répartition des Immobilisations Financières nettes par Activité en K€	06/2023	06/2022	12/2022
Champagne et autres	7 486	7 308	7 314
Vins des Sables et de Provence	169	161	168
Total	7 655	7 469	7 482

Répartition des Stocks par Activité en K€	06/2023	06/2022 Retraité (*)	12/2022
Champagne et autres	621 241	625 817	621 153
Vins des Sables et de Provence	31 212	26 168	24 621
Total	652 453	651 985	645 774

(*) Voir note 1.2

Répartition des Investissements par Activité en K€	06/2023	06/2022	12/2022
Champagne et autres	5 507	3 058	12 285
Vins des Sables et de Provence	7 226	4 333	7 574
Total	12 733	7 391	19 859

Note 32. Parties liées

Conformément à l'IAS 24, les informations relatives aux parties liées sont détaillées ci-après :

- Les relations entre les parties liées sont regroupées en 3 catégories :
 - ✓ le Groupe Compagnie Vranken, principal actionnaire de Vranken-Pommery Monopole,
 - ✓ les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence,
 - ✓ les administrateurs ou actionnaires, dirigeants, personnes physiques.

Toute transaction fait l'objet de facturation.

- Nature des flux :
 - ✓ Matières premières et Produits en cours : Raisins, moûts, vins clairs, bouteilles sur lattes
 - ✓ Produits finis : Champagne, Porto, Vins Listel, Autres vins et spiritueux
 - ✓ Prestations : Viticoles, vinicoles, industrielles, administratives, loyers, redevances, courtage et ducroire
 - ✓ Produits et charges financiers : Intérêts comptes courants
 - ✓ Rémunérations versées : Contrats de travail, mandats, avantages en nature, jetons de présence
- Composition des parties liées :
 - ✓ Sociétés du Groupe Compagnie Vranken, contrôlant la société Vranken-Pommery Monopole
 - ✓ Entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence
 - ✓ Administrateurs, actionnaires et membres de la famille proche, directement ou indirectement au travers de sociétés.

Relations du Groupe Vranken-Pommery Monopole avec les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence

Concernant les opérations avec la société A l'auberge Franc Comtoise SAS et la SAS VPHV, les sommes présentées correspondent uniquement aux opérations réalisées à partir de la mise en équivalence de ces sociétés.

En K€	06/2023	06/2022	12/2022
Chiffre d'affaires - Produits finis	26	28	39
Chiffre d'affaires - Prestations	-	-	5
Chiffre d'affaires - Ventes diverses	105	-	154
Produits de redevances de marques	-	77	-
Produits financiers	49	8	27
Produits de cession d'immobilisations	-	-	6
Autres achats, prestations et commissions	1 585	113	3 297
Charges de personnel et rémunérations versées	26	-	55
Compte courant d'associé créditeur	212	282	282
Passifs non courants	22	22	22
Passifs courants	2 096	1 016	1 640
Comptes courants d'associés débiteurs	3 220	572	2 342
Actifs courants	625	581	310

Relations du Groupe Vranken-Pommery Monopole avec le Groupe Compagnie Vranken

En K€	06/2023	06/2022	12/2022
Chiffre d'affaires - Produits finis (y compris vente vendange)	1 988	4 407	13 888
Chiffre d'affaires - Prestations	3 144	3 232	3 831
Chiffre d'affaires - Ventes diverses	578	1 770	2 758
Autres produits	-	-	25
Produits sur cesions d'immobilisations	785	-	-
Achats de matières premières, produits en cours et finis	18 172	12 707	31 363
Prestations de holding animatrice	1 299	1 620	3 156
Locations immobilières	56	18	249
Autres achats, prestations et commissions	143	79	166
Charges de personnel et rémunérations versées	2	417	-
Charges de redevances de marques	58	60	155
Charges financières	-	236	396
Comptes courants d'associé créditeurs	5 094	11	-
Passifs liés aux contrats de location	5 163	4 361	5 578
Autres passifs non courants	78	-	74
Autres passifs courants	2 814	7 017	10 525
Comptes courants d'associés débiteurs	21	21	21
Actifs non courants	235	225	230
Actifs courants	19 703	13 694	25 482

Relations du Groupe Vranken-Pommery Monopole avec des personnes physiques, administrateurs ou actionnaires directement ou indirectement

En K€	06/2023	06/2022	12/2022
Chiffre d'affaires - Produits finis	74	2	56
Chiffre d'affaires - Prestations	118	40	56
Chiffre d'affaires - Ventes diverses	6	5	13
Produits sur cessions d'immobilisations	-	517	517
Autres achats, prestations et commissions	333	120	542
Charges fiscales	-	1	-
Charges de personnel et rémunérations versées *	1 372	68	2 067
Charges de redevances de marques	18	22	54
Charges financières	1	-	-
Passif courant	266	287	397
Compte courant d'associé créditeur	38	17	9
Actif courant	312	681	244

(*) *Aucun des mandataires sociaux des sociétés du Groupe ne bénéficie de clauses parachute, ni de clauses de complément de retraite, au titre de leur mandat social, en dehors des clauses du droit du travail et des conventions collectives pour ceux d'entre eux qui bénéficient par ailleurs d'un contrat de travail. Les rémunérations des dirigeants ne sont composées que d'avantages court terme.*

En dépit de liens commerciaux avec certaines sociétés du Groupe Compagnie Vranken, aucune de celles-ci n'est intégrée dans le périmètre de consolidation du Groupe Vranken-Pommery Monopole, étant donné que ces entités relèvent de services autonomes distincts, réalisent des opérations à des conditions de marché et que le Groupe Compagnie Vranken établit des comptes consolidés.

Note 33. Evènements postérieurs au 30 juin 2023

Comme indiqué en note 22, le groupe a anticipé le 26 juillet 2023 le renouvellement d'un crédit de vieillissement de 224,8 M€ dont l'échéance initiale était prévue au 31/07/2024 pour la porter au 31/07/2025, ce qui lui permet de gagner en visibilité et de sécuriser le financement de ses stocks.

Note 34. Chiffres clés de la société mère

Compte de résultat - en K€	06/2023	06/2022	12/2022
Chiffre d'affaires	131 418	122 391	340 307
Résultat d'Exploitation	2 114	42	3 741
Résultat Courant	4 309	526	3 786
Résultat Net	4 971	814	4 044

Bilan - en K€	06/2023	06/2022	12/2022
Capital social	134 056	134 056	134 056
Capitaux propres	288 040	286 944	290 219
Emprunts obligataires (y compris intérêts courus)	146 953	172 761	147 682
Dettes financières auprès des établissements de crédit	44 118	47 346	44 428
Actif immobilisé	377 714	384 842	382 345
Total Bilan	622 228	662 891	650 270

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux actionnaires de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Vranken-Pommery Monopole, relatifs à la période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 de l'annexe des comptes consolidés qui expose la correction d'erreur relative à la valorisation des stocks concernant les exercices 2018 à 2021 et dont les effets ont été appréhendés dans ses comptes par votre société, en conformité avec les dispositions de la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ».

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Bezzannes et Quincy-Voisins, le 11 septembre 2023

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

AUDIT & STRATEGY REVISION CERTIFICATION

Jean-Maurice EI NOUCHI

Marianne CARLIER

Philippe DANDON

**Attestation du responsable
du rapport financier semestriel**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Reims, le 11 septembre 2023

Paul-François VRANKEN

Président Directeur Général